

Intervention de Madame Lalla Ben Barka

Séminaire de renforcement des capacités des acteurs

de la transition démocratique au Burkina Faso

Le Rôle de la société civile dans une transition

démocratique

Ouagadougou, 24 - 26 février 2015

Excellence Monsieur/Madame (Représentant du BF)

**Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne au
Burkina Faso,**

Excellence Monsieur le Secrétaire Général de la CEN-SAD,

Distingués invités,

Mesdames messieurs,

C'est pour moi un grand privilège de prendre part à ce séminaire sur le renforcement des capacités des acteurs, organisé à un moment décisif de l'histoire du Burkina Faso, et je tiens, au nom de l'UNESCO, à remercier la CEN-SAD, la Fondation Hanns Seidel et le Ministère burkinabé des Affaires Etrangères pour m'avoir invitée à cet évènement majeur.

Le séminaire qui nous réunit aujourd'hui nous donne l'occasion de réfléchir à toutes les opportunités de transformations sociales propices au renforcement de la démocratie et d'une culture de la paix. Le moment de cette

réflexion est très opportun car c'est au cours de la transition que les fondations solides d'une société inclusive et démocratique peuvent être érigées.

Avant tout, je souhaiterais insister sur le point suivant : une démocratie ne sera forte que si elle développe une culture démocratique qui traverse l'ensemble de la société.

Au-delà du pluralisme politique, condition *sine qua non* d'un Etat démocratique, le processus de prise des décisions doit reposer sur la liberté associative et la tenue d'un débat ouvert et selon des procédures transparentes.

Une démocratie forte s'appuie sur une forte culture populaire, nourrie par un accès pour tous à une éducation de qualité, un accès libre à l'information et une meilleure connaissance de son patrimoine (linguistique, territorial, religieux, artistique, etc.).

Les citoyens devraient avoir la possibilité de contribuer de façon significative au débat sur les décisions qui les concernent.

Surtout, un État démocratique est celui qui réserve une place de choix à la société civile ; c'est donc un état qui permet aux associations de naître et agir en toute autonomie par rapport aux pouvoirs publics.

Une telle configuration permet la création des réseaux de solidarité sociale qui viennent appuyer et accompagner l'action de l'Etat.

Elle permet également le développement d'une culture civique et politique basée sur la liberté de l'opinion publique qui s'exprime indépendamment des dirigeants, et en même temps une culture de reddition des comptes des décideurs envers les citoyens.

Cependant, pour que la société civile soit un véritable contre-pouvoir, il est nécessaire que les associations qui la composent agissent, elles aussi, de façon démocratique, c'est-à-dire qu'elles permettent à leurs membres, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes de prendre des

initiatives, de discuter des objectifs de l'association et des stratégies qu'elle doit suivre.

La société civile est une composante indispensable de la démocratie ; elle en est même la base, car elle est un lieu d'exercice des droits, libertés et responsabilités civils et politiques, autrement dit de la citoyenneté.

Ces principes fondateurs ont été réaffirmés par la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée en 2007, et à laquelle le Burkina Faso a accédé en 2010.

Dans un monde aussi divers qu'aujourd'hui qui ne cesse de se transformer, un objectif majeur pour toutes les sociétés démocratiques, mais surtout pour celles en transition, est la réalisation de la cohésion sociale.

Car pour que les sociétés puissent prospérer, la diversité qui les caractérise ne doit pas s'exprimer comme une juxtaposition stérile qui risque de perpétuer les exclusions, mais au contraire elle doit se nourrir de convergences afin de promouvoir l'inclusion.

Le pont qui va permettre aux différentes parties prenantes de se rapprocher est le dialogue. Au-delà de l'enrichissement des politiques en question et du sentiment d'appropriation qu'une consultation pluripartite créera, un dialogue ouvert et pluraliste contribuera à une entente mutuelle et effectuera un pas décisif vers l'édification d'une identité nationale démocratique.

Excellences,

Mesdames, messieurs,

Contribuer à un environnement politique propice à l'inclusion et l'équité, tenant compte des capacités,

ressources et besoins de tous les secteurs, y compris la société civile, est au cœur du mandat de l'UNESCO.

A travers son programme MOST (Management of Social transformations/Gestion des Transformations sociales), l'UNESCO accompagne ses états membres dans l'élaboration des politiques publiques enrichies par les fruits de la recherche scientifique et nourries par des approches participatives.

En promouvant le dialogue entre les décideurs, les chercheurs et la société civile à chaque étape du processus en question, de la formulation à la mise en œuvre et l'évaluation, le Programme MOST prône l'instauration de politiques inclusives.

Pour ce faire, le Programme MOST œuvre conjointement avec les pouvoirs publics en deux directions : d'une part, pour instaurer un cadre d'action à travers un dialogue avec les organisations non gouvernementales associant les

femmes et les jeunes, les personnes handicapés, les peuples autochtones, mais aussi les chercheurs, les groupes religieux, les autorités coutumières et les médias ; d'autre part, pour développer les connaissances et les capacités requises afin de permettre la participation de tous ces acteurs.

Les plateformes d'action de MOST sont variées et encouragent les approches participatives vers une transformation sociale positive.

Les Forums régionaux et sous-régionaux des ministres du développement social sous l'égide de MOST contribuent largement à une collaboration entre les gouvernements et les communautés de recherche sur des thèmes prioritaires pour les pays concernés afin d'édifier une riche base de savoirs sur laquelle sont fondées les politiques publiques. Un tel Forum a été organisé pour les pays de l'Afrique de l'Ouest à Accra en décembre 2013 sur les défis pour

l'inclusion sociale causés par le changement environnemental.

Actuellement se tient à Nairobi un Forum pour les pays de l'Afrique de l'Est sur le thème « justice globale », qui sera également débattu lors du prochain Forum mondial des sciences sociales à Durban en Afrique du Sud en septembre 2015.

En parallèle des discussions dans ce cadre-ci, des tables rondes régionales et sous-régionales sont organisées afin de comparer les approches nationales en ce qui concerne la construction des politiques publiques inclusives. Ces tables rondes mettent en exergue l'importance de s'associer avec les acteurs de la société civile dans un processus participatif.

En tenant compte de la richesse des acteurs de la société civile au Burkina Faso, l'UNESCO voit un grand potentiel

de leur participation proactive dans ce processus de transition démocratique.

On pourrait prendre les 3 jours de ce séminaire pour parler du rôle au combien crucial de la société civile mais je vais focaliser sur un des groupes importants de cette société civile, à savoir la jeunesse et ses organisations.

La jeunesse africaine est le moteur du changement et constitue une ressource humaine hautement significative en Afrique où environ 65 % de la population a moins de 35 ans.

Et ce serait une grave erreur de considérer les jeunes comme de simples bénéficiaires ou des groupes-cible car ils sont de véritables partenaires et des acteurs à part entière pour le développement et la paix !

Les jeunes femmes et les jeunes hommes, de plus en plus souvent à travers leurs organisations de la jeunesse qui les

représentent, réclament le respect des libertés et des droits fondamentaux, de meilleures conditions pour eux-mêmes et pour leurs communautés, ainsi que des possibilités et des opportunités d'apprendre, de travailler et de participer aux décisions qui les touchent.

Du fait des crises qui persistent, les jeunes femmes et hommes sont confrontés, chaque jour, à de nombreux défis qui affectent de manière plus ou moins directe des aspects importants de leur vie, et à chaque fois, les jeunes nous démontrent leur volonté de ne plus être écartés de la prise de décision, de contribuer activement à la construction d'un monde nouveau, d'un monde meilleur, et d'être considérés comme de véritables citoyens vecteurs du progrès.

Ici, je voudrais mentionner un instrument incontournable, à savoir la Charte de la Jeunesse africaine, entrée en vigueur le 8 août 2009, qui reconnaît le rôle central des jeunes dans la promotion de la paix et de la non-violence.

C'est dans ce cadre que l'Union Africaine et l'UNESCO ont collaboré pour mettre en place une campagne qui vise à vulgariser la Charte en la rendant plus accessible à travers 25 spots diffusés en ligne et dans les médias sociaux. Cette campagne vise également à mobiliser les jeunes d'Afrique et en dehors de l'Afrique (diaspora) autour de la Charte afin qu'ils adhèrent à un appel à agir adressé aux jeunes et à leurs gouvernements (à travers un "CLICK" sur une page Internet) pour encourager ces derniers à la signer, à la ratifier et à la mettre en œuvre.

Ainsi, la mission de l'UNESCO s'inscrit dans l'accompagnement des sociétés qui évoluent, notamment en créant les conditions les plus appropriées à la construction de la démocratie.

Forte de son expérience et dans le cadre de sa Stratégie opérationnelle pour la jeunesse (2014-2021), l'UNESCO s'engage à participer activement au renforcement de la culture démocratique, en mettant l'accent sur l'éducation

civique, les droits humains et la participation des jeunes au processus démocratique.

Quelques exemples concrets de notre action menée de manière étroite avec la société civile et les organisations des jeunes en particulier ; et ma collègue Mme Souria Saad-Zoy présentera plus en détails notre action en Tunisie, au lendemain de la Révolution de janvier 2011 où l'UNESCO a mis en place un programme sur l'apprentissage de la démocratie pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans.

Un autre exemple concret dans le cadre des printemps arabes est le projet NET-MED Youth (Réseaux de la jeunesse méditerranéenne) financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'UNESCO dans 10 pays des Bassins oriental et occidental de la Méditerranée. Il vise à contribuer à la création d'un environnement favorable permettant aux organisations de la jeunesse et aux jeunes,

de développer leurs compétences, d'exercer leurs droits et de participer de manière significative à la prise de décisions concernant les politiques sociale, économique, éducative et culturelle, et les processus de planification. Il met l'accent sur le développement/la révision des politiques publiques de jeunesse à travers le renforcement des capacités des jeunes femmes et des jeunes hommes (notamment les organisations non gouvernementales) mais aussi à travers le renforcement des capacités de tous les protagonistes travaillant sur la question de la jeunesse (fonctionnaires d'Etat, élus locaux et autres).

Excellences,

Mesdames Messieurs,

Dans le cas du Burkina Faso, il est important de souligner la forte représentation de la société civile au Conseil national de la transition. Il est donc primordial en ces moments critiques pour l'avenir du pays de renforcer les capacités de la société civile dans son ensemble, lui

permettant ainsi d'enrichir les débats et les initiatives déjà lancés, par exemple au sujet des réformes constitutionnelles, politiques et institutionnelles ou à l'égard du rôle des medias et de l'information, et par conséquent d'accroître la légitimité des décisions et des actions qui en découleront.

Grâce à la richesse de la société civile burkinabé, nous pourrions ensemble, sous un angle prospectif, imaginer le monde de demain.

Grâce à une approche inclusive vers une transition démocratique impliquant une véritable participation et action de la société civile, nous pourrions améliorer la manière dont nous explorons et créons le futur, par le biais de la planification et de la réflexion stratégique.

Penser et construire l'avenir exige des efforts conscients et constants pour ces acteurs clés afin qu'on leur accorde

une place importante dans le système de gouvernance en plus d'instaurer une réflexion pluraliste et enrichie.

Anticiper les défis et les contraintes probables dans la construction d'une transition démocratique avec la société civile, en donnant à tous les capacités d'imaginer et de créer des modèles du futur, ajoutera une valeur transformative qui aidera à déterminer les choix actuels et les actions à prendre pour agir dans le présent.

N'oublions pas que toute transition démocratique constitue les prémisses du changement profond, à tous les niveaux de la société. Ce sont des moments historiques car ils permettent de mettre en place une vive solidarité entre tous les acteurs de la société, insufflant ainsi une dynamique favorable en vue de relever les défis politiques, sociaux, éducatifs et culturels qui se présentent, domaines qui sont tous au cœur du mandat de l'UNESCO dont je puis vous assurer la disponibilité pour accompagner ce processus,

complexe certes mais combien exaltant pour un pays, pour un peuple !

Je vous remercie de votre attention.